

# **Charte de Confidentialité officielle du groupe Picard**

Made by Charlotte - Chef étoilée, Département de Gestion globale,  
Secteur de la restauration

**Clause première – Sera formellement interdite la communication par l'entreprise ou tout autre source affiliée de quelques informations qu'il s'agisse au sujets des salaires, primes ou revalorisations salariales d'aucun employé.**

**Clause seconde – Sera formellement interdite la destruction notamment par le feux des billets distribués par la Picard Bank**

**Clause troisième – Sera formellement interdite la grève non motivé par quelque employé que ce soit si celle-ci dépasse le délai de 72h**

**Clause quatrième – Sera formellement interdite la communication par l'entreprise ou tout autre source affilié la communication d'aucune donné que ce soit au sujet d'aucun employé que ce soit**

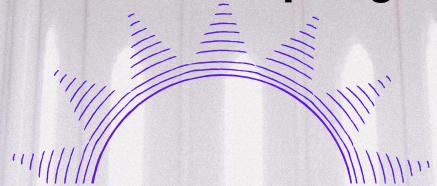
**Clause cinquième – Sera formellement interdit tout emprunt à la Picard Bank dans un but de spéculation boursière**

## **Ajouts spécifiques – By Picard**

**Clause sixième – Le groupe Picard s'engage à protéger et à encourager toute projet secret interne de la part de quelque employé que ce soit sans divulguer aucune information à ce propos à un tiers sauf sur demande du dit employé**

**Clause septième – Le groupe Picard s'engage à appliquer une politique de transparence au sujet des projets publiques et de ses acteurs, de ses perspectives d'avenirs, du nombre d'employés ainsi que de l'organisation générale de l'entreprise.**

**Clause huitième – Le groupe Picard se tient disponible pour offrir tout appui qu'il soit psychologique, humain ou intellectuel à tout employé qui le souhaite dans la mesure des capacités de l'entreprise et d'un éventuel délai et cela dans la plus grande discréction.**



*Picard Matias*

AU NOM DU GROUPE PICARD